

# Comment on vous « trace » déjà !

écrit par Dan Corbet | 10 avril 2020



On parle de plus en plus d'applications sur smartphone qui permettraient d'informer les gens s'ils se trouvent à proximité (moins d'un mètre) d'une autre personne afin de respecter les mesures d'espacement social.

Cependant pour que cela fonctionne, il faudrait que tout le monde soit équipé de cette application.

Or comme celle-ci sera volontaire : tout le monde ne la possédera pas !

Mais il y a déjà une autre façon pour le pouvoir de vous « **tracer** » déjà sans aucune application supplémentaire et sans utiliser la fonction GPS de votre téléphone :

## Pour un téléphone portable

Il faut savoir que lorsque vous utilisez un téléphone portable celui-ci se connecte à une « **cellule** » (un relais) parmi ceux qu'il reçoit en fonction de la qualité de la réception.

Bien évidemment, si vous êtes chez vous votre téléphone se connectera au relais le plus proche ou celui qu'il reçoit le mieux en fonction de la géographie (en ville, immeubles, collines ou montagnes, etc.)

Lorsque vous êtes connecté, un ordinateur central vérifie pour votre FAT ou FAI (Fournisseur d'Accès Téléphonique ou Fournisseur d'Accès Informatique) si vous êtes à jour de vos paiements mensuels ou si vous possédez encore du temps d'émission (cas des cartes téléphone prépayées).

Votre fournisseur d'accès connaît donc votre position puisque vous êtes sous la couverture d'un relais près de chez vous.

Lorsque vous vous déplacez, votre portable se connecte à d'autres relais au cours de votre déplacement ; que vous fassiez 5 kms ou 100 kms, c'est pareil : vous vous connectez à un relais dont votre opérateur connaît la position exacte. (Même si vous allez à l'étranger).

C'est ainsi que l'on peut vous « **tracer** » en suivant les différentes connections aux différents relais qu'effectue votre portable et chaque fois que vous changez de couverture de relais.

Vous avez une application sur Google qui vous montre les itinéraires de vos déplacements sur une semaine, un mois ou même une année !

D'ailleurs cela fait de nombreuses années que la police utilise ce système pour suivre des suspects ou personnes soupçonnées de préparer qui un braquage, qui un attentat etc., en demandant aux différents fournisseurs d'accès la liste des relais auxquels ils se sont connecté set suivre ainsi leur parcours.

Si la précision n'est pas extraordinaire (beaucoup moins précis qu'une position GPS), il n'en demeure pas moins que

l'on sait où vous vous trouvez et sous quelle couverture de relais vous êtes. D'autant que la puissance d'émission des relais a été limitée à 2 Watts, en ville si vous vous déplacez sur deux kilomètres vous pouvez changer 2 à 3 fois de relais...

Alors, pour le confinement, il suffit aux autorités de savoir à quels relais vous vous êtes connecté pour en déduire que vous avez dépassé les limites autorisées du confinement.

Donc si vous ne voulez pas être « **tracé** », n'emportez pas votre portable ou éteignez-le, ou encore pour donner le change, prêtez-le à un ami qui demeure près de chez vous ; il vous sera toujours loisible de téléphoner à partir d'un téléphone fixe... comme on le faisait avant...

C'est le même cas pour les amendes si vous avez prêté votre voiture à un ami...

### **Pour un ordinateur portable**

C'est un peu le même scénario : si vous voulez utiliser **Skype** par exemple, il faut vous connecter au WWW (World Wide Web : la Grande toile mondiale).

Vous pouvez vous connecter à l'aide de votre téléphone et là, on se retrouve dans le premier cas (voir para. Supra.)

Si vous vous connectez avec une liaison Wifi sur un hot spot ou sur une « **box** » cela revient au même et c'est encore plus précis...

Lorsque vous vous connectez en Wifi, vous avez une adresse IP (Protocole Internet) qui permet d'identifier le titulaire de cette « **boîte** » et ainsi son emplacement ; il en est de même pour votre ordinateur puisque dès que vous vous connectez vous êtes reconnu par le système... et donc « **tracé !** »

Il en est de même lorsque vous êtes chez un ami et que vous vous connectiez sur sa « **boite** » en Wifi : non seulement vous êtes « **tracé** » mais en plus on connaît l'adresse exacte où vous êtes : pays, ville, rue et N° et même l'étage...

### **Pour une tablette**

Vous vous retrouvez dans les mêmes cas que pour un téléphone portable ou un ordinateur portable.

Bon courage les amis.

Le 22 à Asnières a encore du bon !

En temps de guerre, il faut savoir s'adapter !